

## REVUE DES TRAVAUX DE LA 27<sup>e</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Dans l'allocution qu'il a prononcée à la 27<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a noté que de nombreuses personnes sont insatisfaites des réalisations passées et pessimistes quant aux perspectives d'avenir des Nations Unies. Il a souligné que la communauté internationale semble souvent incapable de prévenir les guerres, impuissante devant le terrorisme, insensible face à la faim et à la misère et irresponsable pour ce qui est de la dégradation de l'environnement. M. Sharp a fait remarquer que l'Organisation des Nations Unies reflète nécessairement la faiblesse de la société dont elle est issue et dont le principe directeur semble être l'égoïsme national. M. Sharp a dit constater par ailleurs l'émergence d'un sens plus vif des responsabilités à l'égard de l'ensemble de la communauté internationale et, terminant sur une note d'espoir, il a invité les membres des Nations Unies à s'élever parfois au-dessus de leurs problèmes afin de se rappeler les réalisations passées et de chercher à découvrir, dans les affaires internationales, les malaises qui permettent d'espérer que les plus grandes réalisations des Nations Unies sont encore à venir.

La veille de la session, la plupart des observateurs estimaient que, après la dramatique XXVI<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies, la XXVII<sup>e</sup> s'annonçait comme une "session terne placée sous le signe de la stabilisation" et dont l'action positive ne pourrait s'exercer que dans certains secteurs techniques, administratifs et budgétaires; on espérait peu de réalisations dans les secteurs névralgiques de la sécurité et de la politique. Le déroulement effectif de la session a semblé corroborer ces observations en ce qui concerne la nature des préoccupations et la direction manifestées au cours de l'étude des divers articles inscrits à l'ordre du jour.

Dans le domaine administratif et budgétaire, les discussions les plus importantes ont porté sur la réduction proposée de la quote-part du plus puissant contributeur, soit les États-Unis. Le Canada a joué un rôle actif dans les discussions de la Cinquième commission en appuyant la proposition des États-Unis d'abaisser la quote-part du contributeur le plus important, dont il en a ainsi facilité l'adoption. Une des initiatives qui ont aidé à faire adopter la résolution sur cette question a été l'annonce de la décision du Canada de renoncer aux avantages du principe du plafond par habitant qu'il toucherait si le plafond était abaissé à 25 pour cent. C'est ainsi qu'ont été atténués les inconvénients financiers que les Nations Unies auraient subis autrement.

La réalisation la plus valable dans le domaine socio-économique est peut-être l'établissement du programme des Nations Unies sur l'environnement, lequel incorpore, presque sans modification, les décisions de la Conférence de Stockholm sur l'environnement. Il est certain que la volonté de la vaste majorité des membres des Nations Unies d'établir le programme sur l'environnement et d'en approuver la structure administrative fondamentale a dissipé, grâce à des discussions exhaustives en comités, certaines des inquiétudes qu'éprouvaient des États membres à l'égard de certains aspects des proposi-